



CSA
ROYAL-ARTILLERIE

Procès verbal

De l'assemblée générale ordinaire du club sportif et artistique

Du Royal Artillerie

Le jeudi 6 juillet 2017

MR LECOUEY
Vice-président

SGT SEILLER
Secrétaire du CSA

PRESENCE

Mr LECOUEY vice-président et responsable triathlon

ADJ JEAMBRUN trésorier

SCH PATOU trésorière adjoint

SGT SEILLER secrétaire

Mr PELTIER vérificateur aux comptes et adhérent des Lions Palmés (LLP)

LTN FRIEH président des LLP ainsi que Mmes GROH, DUBOIS, GAUBERT et Mrs CAUDEVEL, HACQUARD, LE MAREC, MICHEL adhérents des LLP

Mrs SEGURA et ROZE responsables de la section plongée de la Vallée du Rhin (CPVR)

Mr RAVON responsable de l'Aïkido et Mr GUERVILLE adhérent de la section

Mr BESESTY responsable Musculation

SGT HONFROY du service des sports

Mr SELSKI représentant la section Aquagym qui rouvrira pour la nouvelle saison

Mme LHOMME et Mr MAREY représentants de la FCD.

ORDRE DU JOUR

1. « Approbation » du PV de l' AG de juillet 2016
2. Rapport moral par le président
3. Rapport d'activités par le secrétaire général
4. Rapport financier par le trésorier
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Élection des nouveaux membres du bureau
7. Tour de table

Ouverture de la séance à 18h00.

1. « Approbation » du PV de l' AG de juillet 2016

Suite à l'AG du 12 juillet 2015, un procès verbal avait été diffusé à tous les membres du CSA. Après un mois de délai et sans aucune intervention d'un adhérent, ce dernier a été approuvé de façon tacite le 12 août 2016.

2. Rapport moral par le président

Le LCL DE RIOLS DE FONCLARE étant absent suite à son retour de mission extérieure, le rapport est fait par Mr LECOUEY René, vice-président.

Mr LECOUEY remercie les deux représentants de la FCD Mme LHOMME et Mr MAREY de leur présence. Il est satisfait du bilan de cette saison. La section handball était en sommeil, la piscine a bien fonctionné et enfin, il tient à souligner le lien armée/nation qui a eu lieu une partie de la saison entre le régiment et la commune de la Delle (nb : la section EDEN 99 qui a profité des installations aquatiques pendant une partie de l'année)

3. Rapport d'activités par le secrétaire général

3.1. Inscription 2017-2018

Pour la nouvelle saison, les inscriptions auront lieu la troisième semaine de septembre (S38) ainsi qu'un jeudi par mois jusqu'au mois de décembre. **Du lundi 18 au 23 septembre 2017 : du lundi au jeudi de 17h à 20h pour le personnel civil et de 13h à 14h pour le personnel militaire. Le vendredi de 9h à 12h et le samedi de 8h30 à 10h30 pour tous.**

Le créneau du samedi s'explique par le fait que la natation loisirs qui avait lieu de 14h à 17h le samedi après-midi se voit décalé, avec accord des LLP au samedi matin de 8h30 à 10h30. LLP voient donc leur créneau également modifié : auparavant 10h-12h et à compter de septembre 2017 10h30-12h30.

Ce créneau permettra peut-être aux sections de plongée (en accord simultané) de bénéficier des samedis après-midi pour effectuer des baptêmes de plongée dans l'éventualité où, du fait du changement de chef de corps et responsable du service général l'entrée de personnes non adhérentes FCD ne posera pas de problème. Il est donc demandé aux sections concernées de prendre un maximum de délai afin que les responsables du comité puissent prévenir la FCD et réserver des adhésions journalières (4€ tarif valable une seule fois pour une personne) et prévenir la sécurité du régiment et permettre ainsi l'accès au régiment.

Concernant les inscriptions, une nouveauté voit également le jour au niveau des certificats médicaux. Dans un premier temps, leur durée de validité se voit augmentée à 3 ans (sections à compétitions) voire supérieure pour des sections sans compétitions (se conférer à sa fédération de référence). Les sports à risque tel le parachutisme, la plongée, l'alpinisme ou de contact avec risques de K.O conservent une durée de validité de 1 an. Dans un deuxième temps, pour tout adhérent inscrit lors de la saison 2016-2017, un questionnaire santé sera à remplir. Dans le cas où aucun point positif ne sera inscrit, l'adhérent pourra présenter son dossier d'inscription sans renouvellement de certificat médical. Dans le cas où, un voire plusieurs points seraient positifs, un nouveau certificat médical doit être présenté. Ce questionnaire étant rempli sur l'honneur, l'adhérent sera responsable de la véracité des réponses inscrites.

PS : Le prix de l'inscription obligatoire se voit augmentée suite à la hausse du prix de la FCD. (21€ 2016-2017 -> 22 € 2017-2018)

3.2. Rendez-vous à venir

Un comité directeur de rentrée se tiendra fin septembre – début octobre. Les convocations seront faites en amont.

3.3. Planning section

Comme expliqué précédemment un changement d'horaire de la section natation loisirs aura lieu dès le 1^{er} septembre 2017. **Le créneau du samedi après-midi 14h-17h se voit déplacé au samedi matin 8h30-10h30.**

A compter de la rentrée une nouvelle section va également être recréé. En effet, la **section Aquagym** qui avait pu bénéficier de créneaux dans une piscine civile, souhaite revenir. Deux créneaux leurs seront attribués : **les mardis et jeudis matins de 10h30-11h30.**

3.4. Responsables section

Il est demandé à chaque responsable section de rendre les documents ci-dessous pour la S38 :

- Mise à jour du règlement intérieur (même si aucune modification n'est faite, le renouveler et le dater pour la nouvelle saison)
- Mise jour du trombinoscope section pour le poste d'accueil et filtration pour les perceptions des clefs ainsi qu'une photocopie des cartes d'identité. Un numéro de téléphone ou un mail par responsable est obligatoire afin de pouvoir le joindre si nécessaire.
- Les demandes de laissez-passer véhicules avec les documents nécessaires (permis, assurances, carte grise) pour les responsables nécessitant l'accès au régiment en véhicule (exemple de la plongée avec le transport de matériel lourd et encombrant)
- Eventuellement une liste (non exhaustive) de la programmation des futures activités de la section (stage, compétition, formation) peut être envoyée au secrétaire afin de pouvoir préparer plus facilement les différents rendez-vous.

Merci aux responsables de contrôler les dossiers d'inscription de leurs adhérents.

3.5. Compétitions, formations et stage

Lors d'une participation à un évènement quel qu'il soit, les sections doivent nous faire parvenir au plus tôt chaque élément ou document nécessaires : demande de réservation de véhicule, restauration ou alimentation ; frais d'inscription, etc... afin que les responsables du CSA puissent s'organiser en amont. En effet, les fréquentes activités et le peu de personnel du service des sports présent peut rapidement compliquer toute demande.

La SCH PATOU précise que les notes d'organisation seront diffusées aux responsables qui auront à leur charge l'envoi des documents demandés par la FCD aux responsables du CSA.

Mr LECOUEY précise que dans le cas d'une formation organisée par la FCD, le CSA peut contribuer aux frais de l'adhérent. Une aide partielle de la FCD pourra également être demandée en sus.

Mr FRIEH précise qu'il avait déjà monté un dossier en vain car les documents qu'il avait envoyé étaient des factures hors *les devis sont nécessaires pour effectuer une demande de subvention.*

Enfin, les difficultés des formations peuvent provenir du fait de la longueur de celle-ci. Dans le cas de la plongée par exemple, une formation peut être échelonnée sur plusieurs années. Ne pas hésiter à envoyer à leurs responsables puis aux dirigeants du CSA les dates d'examen dès que possible pour qu'une éventuelle aide financière puisse être envisagée.

3.6. Bilan de la saison par section

Mr FRIEH : au cours de l'année de nombreuses formations ont été effectuées. 2 personnes ont obtenu le niveau 4 guide de palanquée, 2 personnes se forment pour devenir moniteur fédéral 1^{er} degré, de nombreux adhérents ont suivi des formations de niveau 2, 3, nitrox ou guide d'orientation avec le CODEP 90. Quelques sorties ont été réalisées en lac (Bellerive, Kruth, St Cyr) et une sortie à Bali sera effectuée à la Toussaint. Quelques changements ont été faits au sein de leur bureau directeur dont notamment le départ de la présidence de Mr PELTIER et son remplacement par Mr FRIEH.

Mr RAVON : un brevet fédéral a été passé à Bordeaux, un 2^e encadrant est donc à présent dans la section. Mr RAVON a également obtenu un BF 2 récemment (formation à Fontainebleau)

Mr SEGURA : 2 diplômes ont été obtenus en Espagne et une formation initiateur y aura également lieu.

SCH PATOU : la section natation loisirs du samedi après-midi était peu rentabilisée d'où le changement d'horaire afin de voir si une meilleure fréquentation sera à noter. La natation adultes est un créneau qui fonctionne toujours bien avec des adhérentes régulières. Environ 110 adhérents natation loisirs et 20 adhérents adultes. La piscine devrait rouvrir le 17 juillet avec de nombreuses réparations effectuées : la réfection du toit, des marquages rafraîchis et les lumières aquatiques changées.

Mr BESESTY : une 20^e d'adhérents récurrents sur le cross fit. Beaucoup d'inscrits en général mais peu de gens réguliers. Il souhaiterait effectuer une formation dès que cela sera possible.

Mr LECOUEY : 38 inscrits dont 10 récurrents. Un duathlon à Grasse et un triathlon à Mayenne ont été effectués. Il souligne le problème des grandes distances entre le club et les lieux de rendez-vous qui engendrent de gros frais. La piscine étant fermée, la section s'entraîne au lac du Malsaucy ou de Brognard. La section possède un BF5 depuis cette année qui entraîne le vendredi après-midi. La section repart sur les mêmes créneaux l'an prochain.

SCH PATOU : la section tir à l'arc compte un champion de France : Xavier SOREL.

3.7. Quartier

L'ADJ JEAMBRUN : grâce au COL RONSIN, l'éclairage du quartier sera activé en hiver. Il demande aux responsables de veiller à ce que le point de rassemblement devant la piscine ne soit pas utilisé comme parking voiture et de continuer à utiliser le passage derrière le poste de commandement.

3.8. Bureau directeur

Président : LCL DE RIOLS DE FONCLARE

Président d'honneur : **LCL RONSIN** (départ été 2017, remplacé par le LCL LESUEUR)

Vice-président : CNE MARIACOURT / MR LECOUEY

Trésorier : **ADJ JEAMBRUN** (départ été 2017)

Trésorier adjoint : **SCH PATOU**

Secrétaire : MDL SEILLER

Secrétaire adjoint : MCH MORELLE

Vérificateur aux comptes : **MR PELTIER** (démission)

4. Rapport financier par le trésorier

SCH PATOU : le triathlon est dans le négatif mais encore en attente des différents remboursements de la FCD pour ses dernières compétitions.

ADJ JEAMBRUN : souligne le fait que Mr LECOUEY a réussi à rapporter de nombreux sponsors ou partenariats avec des entreprises et bénéficier des quelques subventions grâce à ces dernières.

5. Rapport du vérificateur aux comptes

Mr PELTIER approuve après vérification l'état des comptes du CSA.

Ci-dessous, le budget du CSA :

CCP	3 417,35 €
NUMERAIRE	18,03 €
TOTAL	3 435,38 €
LIVRET A	4 151,07 €

TOTAL	7 586,45 €
-------	-------------------

SECTIONS	SOLDE AU 16/07/2016	RECETTES	DEPENSES	SOLDES
FONCTIONNEMENT COURANT	99,74 €	8 031,00 €	8 567,29 €	-436,55 €
NATATION	1 550,02 €	3 821,00 €	4 678,51 €	692,51 €
PLONGEE	712,07 €	732,00 €	1 113,00 €	331,07 €
TRIATHLON	446,95 €	2 853,10 €	3 303,23 €	-3,18 €
MUSCULATION	-155,92 €	2 531,00 €	800,00 €	1 575,08 €
AIKIDO	163,40 €	280,00 €	424,08 €	19,32 €
SKI	364,00 €	322,00 €	130,00 €	556,00 €
FOOT	207,83 €	252,00 €	170,00 €	289,83 €
HANDBALL	164,10 €	355,20 €	108,00 €	411,30 €
TOTAL	3 552,19 €	19 177,30 €	19 294,11 €	3 435,38 €

BUDGET CSA **3 435,38 €**

6. Election du bureau directeur

Suite à la mutation de l'ADJ JEAMBRUN, le poste de trésorier est à pourvoir. Se présente : la SCH PATOU. Aucun vote contre ou abstention, la SCH est élue à l'unanimité.

Suite à l'élection de la SCH PATOU, le poste de trésorier adjoint est à pourvoir. Se présente : le SGT HONFROY. Aucun vote contre ou abstention, le SGT est élu à l'unanimité.

En raison de la démission de Mr PELTIER, le poste de vérificateur aux comptes est à pourvoir. Se présentent : Mr FRIEH et Mr LE MAREC. Le poste pouvant être représenté par deux personnes, ils peuvent tous deux prendre cette même fonction. Aucun vote contre ou abstention, ces Mrs sont élus à l'unanimité.

A compter de ce jour, le bureau directeur se compose donc comme suit :

Président : LCL DE RIOLS DE FONCLARE

Président d'honneur : LCL LESUEUR

Vice-président : CNE MARIACOURT / MR LECOUEY

Trésorier : SCH PATOU

Trésorier adjoint : SGT HONFROY

Secrétaire : MDL SEILLER

Secrétaire adjoint : MCH MORELLE

Vérificateur aux comptes : Mrs FRIEH et LE MAREC

7. Tour de table

Mr BESESTY demande si le nombre de responsables peut être modifié. Le trombinoscope va également être modifié suite à des changements des ses responsables.

L'ADJ JEAMBRUN répond que son nombre actuel est suffisant et ne peut être augmenté.

Mr FRIEH demande si les certificats de sécurité sont valables 2 ou 3 ans.

ADJ JEAMBRUN : valable 2 ans, donc valable encore cette année. Les enfants de plus de 16 ans doivent également en remplir un.

Mr SELSKI : demande si les feuilles d'inscriptions seront faites cet été.

SGT SEILLER : étant donné les dernières mises à jour tarifaires ou horaires suite notamment à l'ajout de l'aquagym ou du certificat de santé, les feuilles n'ont pas encore été éditées. Elles seront visibles sur le site du CSA, dans les boîtes mails personnelles et une partie sera imprimée et mis à disposition des sections.

Mr MAREY : remercie le CSA pour l'invitation à cette réunion, leur but n'étant pas de surveiller les clubs mais d'en comprendre le fonctionnement. Au niveau de la FCD, un nouveau bureau au sein de la FCD a été élu en mars. Les nouveaux membres souhaitent rencontrer les différents CSA sur une journée afin de pouvoir discuter des problèmes ou desideratas que ces derniers peuvent avoir.

Mme L'HOMME : responsable culturelle de la FCD. Aucune section culturelle n'existe au sein du 1^{er} RA mais cela est tout à fait possible. Cela pourra être abordé lors de la journée de visite dans les locaux du 1^{er} RA par la FCD. Un site

internet est envisagé visant à mettre en mis en ligne les informations. Au mois d'octobre, un recrutement sera fait pour trouver un responsable du site.

Mr LE MAREC : demande ce qu'est devenue la section « initiation à la mécanique » prévue il y a deux ans.

ADJ JEAMBRUN : cette section n'a pas vu le jour car il s'avère que les deux personnes en question ne souhaitent que bénéficier des locaux pour effectuer leurs travaux mécaniques à titre personnel.

Mr LECOUEY : le 22 juillet, le triathlon contribuera à l'encadrement de Miss Prestige. Le Leclerc Sport est également partenaire des sections triatlons et handball. A ce titre, les adhérents des sections respectives bénéficient de 15% et tout adhérent CSA bénéficie de 5% sur ces divers matériels (natation, vélo, course à pied et handball).

8. Verre de l'amitié

Clôture de la séance à 19h20 suivi du verre de l'amitié.